

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SALINS-FONTAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 04/26-0204.04

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 12

Le mercredi 04 février 2026 à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Salins-Fontaine, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise CROUSAZ, Maire.
Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Monsieur Clément SUCHET est nommé secrétaire de séance.

- Étaient présents :** Françoise CROUSAZ, Fabienne BLANC-TAILLEUR, Stéphane PORTHEAULT, Véronique VILLIEN, Colette GUIGNONNET ROUSTAIN, Didier DESUMEUR, Dominique THABUIS, Alexandra MARTIN, Clément SUCHET, Pascal BONNET.
- Étaient excusés :** Alain Claude CULLET a donné pouvoir à Stéphane PORTHEAULT
Jessica CHAVOUTIER a donné pouvoir à Pascal BONNET
- Étaient absents :** Pascal MUCKLEY, Jean-Maurice MATHELET, Geoffrey MONTEILLET.

Date d'envoi et d'affichage de la convocation 28 janvier 2026

OBJET : AVENANT FINANCIER N°6 – ECHEANCE ANNUELLE A LA CONVENTION DE PORTAGE – QUARTIER DU CHATEAU

Monsieur Stéphane PORTHEAULT, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil Municipal la convention d'intervention et de portage foncier approuvée par délibération du 15 janvier 2018 et l'avenant financier n°1 approuvé par délibération du 25 janvier 2021 pour la parcelle ZE259 (ex ZE244) sise « Le château ».

Conformément à l'article 10.4 de la convention : modalités de remboursement et frais de portage, l'avenant n°6 détaillant le capital stocké de l'opération sera présenté.

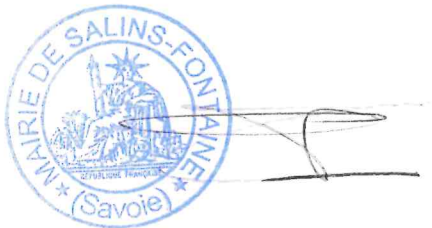
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant financier n°6 – échéance annuelle à la convention de portage n°17-374 – Salins-Fontaine –Le Château.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Françoise CROUSAZ.

Le Secrétaire de séance,
Clément SUCHET.



A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Clément SUCHET mentioned in the text above.